



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport annuel de l'ANRU : une action partenariale confirmée

10 ans après sa création, l'ANRU publie son Rapport Annuel. A l'aube du lancement du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, collaborateurs, représentants de l'ANRU mais aussi habitants apportent leur témoignage et leur point de vue sur la rénovation urbaine, la requalification des quartiers anciens ou les investissements d'avenir.

L'ouvrage offre également, au-delà de trois Programmes de l'ANRU, un éclairage sur les actions menées en matière d'urbanisme durable, d'insertion par l'emploi, de développement économique, mais aussi d'accompagnement des acteurs de la rénovation urbaine.

Plus que jamais, l'action de l'ANRU se révèle être partenariale : collectivités territoriales, habitants, délégués territoriaux de l'Agence, bailleurs, maîtres d'ouvrage... sont concernés et participent à la mise en œuvre des missions de l'ANRU.

Construire ensemble une ville durable et solidaire : l'ANRU s'inscrit d'ores et déjà dans la nouvelle politique de la ville pensée par F. Lamy, ministre délégué chargé de la ville.

Des témoignages :

Aïcha Derdar, habitante de Sevran :

« Je suis sûre que le nouveau paysage urbain peut modifier le ressenti des habitants en attente de changements. L'accompagnement ainsi que la formation sont nécessaires pour que ces transformations soient pérennes. »

Adolphe Colrat, Préfet des Alpes-Maritimes :

« La rénovation urbaine fait converger l'action d'une multitude d'acteurs, ceux du logement, mais aussi ceux des transports, de l'emploi, de l'éducation, de la santé, de la police... »

Les chiffres clés à fin 2012:

- Près de 6 milliards d'euros versés au titre du PNRU, soit presque la moitié du Programme
- 23 conventions « Quartiers anciens » signées sur 25, pour un Programme de 1,5 milliard de travaux
- Plus de 100 projets d'internats de la réussite validés
- 21 projets de Culture Scientifique Technique et Industrielle retenus

A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. L'ANRU mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi. Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, l'ANRU agit pour le développement des internats de la réussite et de la culture scientifique, technique et industrielle.

⇒ Retrouvez le « Rapport Annuel », le « PNRU en chiffres » ainsi que de l'Annexe financière 2012 de l'ANRU sur www.anru.fr



CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication
Elizabeth Broge / Laurence Quercy
Tél. : 01 53 63 55 05
ebroge@anru.fr / lquercy@anru.fr